



Association Française Des Intolérants Au Gluten

Vocation de l'AFDIAG

- ✓ **Défendre** les intérêts des malades cœliaques.
- ✓ **Informé**r les intolérants au gluten, le public les professionnels de santé et de l'alimentation.
- ✓ **Soutenir** la Recherche.

Nos valeurs

- ✓ **L'écoute**
- ✓ **La confiance**
- ✓ **La solidarité**
- ✓ **La transparence**

Indépendante et autonome, l'AFDIAG agit toujours selon ses principes d'orientation et d'éthique à savoir la défense des intérêts des cœliaques.

Elle conforte sa vocation de proximité avec ces derniers dans leur quotidien, en les informant (accueil téléphonique, publications, site Internet, forum...) et en organisant des rencontres informatives et conviviales.

« Construite pas à pas, l'Association a toujours conservé le même objectif : documenter et aider les intolérants au gluten dans leur vie quotidienne. »

Fière du chemin parcouru avec l'ensemble de l'équipe et toujours attentive, l'AFDIAG regarde l'avenir avec enthousiasme, volonté et esprit de partage ».

Brigitte Jolivet, présidente de l'AFDIAG

Qui sommes-nous ?

L'Association Française Des Intolérants Au Gluten (AFDIAG) est l'association référente en France sur la maladie cœliaque (ou intolérance au gluten), l'hypersensibilité au gluten non cœliaque et la dermatite herpétiforme.

Née en 1989, l'AFDIAG, régie par la loi de 1901, met à disposition des cœliaques, de leur famille et de leur entourage, des outils pour mieux vivre l'intolérance au gluten.

L'AFDIAG a reçu l'agrément de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire en mars 2011. L'association est également agréée au titre de l'Engagement de Service Civique depuis février 2013 et de Représentation des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique depuis juillet 2015.

Forte de quelque 450 adhérents à sa création, elle en compte aujourd'hui plus de 5 000.

Composée de bénévoles (Conseil d'Administration, délégués de secteurs, délégués départementaux,...) et de quatre salariées, l'Association est épaulée par un Comité médical constitué de médecins spécialistes, de diététiciennes nutritionnistes et par un Conseil scientifique.

L'AFDIAG est membre actif de l'AOECS (Association Of European Coeliac Societies). Elle adhère à l'Alliance des Maladies Rares, à la Fédération Française de la Peau, ainsi qu'à l'Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire.

Nos interventions

L'AFDIAG est très active auprès des ministères, des institutions et des industriels de l'agroalimentaire. En 1995, elle initie le remboursement partiel des produits diététiques sans gluten par l'Assurance Maladie (arrêté du 30 avril 1996).

Avec les associations d'allergiques, l'AFDIAG a participé au groupe de travail sur la circulaire concernant l'intégration des enfants contraints de suivre un régime dans les structures scolaires (Projet d'Accueil Individualisé).

Depuis 1999, sollicités par les instances gouvernementales et l'Association Nationale des Industries Alimentaires, nous intervenons avec les associations d'allergiques pour la mise en place de la réglementation de l'étiquetage des aliments. Nous collaborons également aux groupes de travail français définissant les normes alimentaires internationales du Codex Alimentarius et la réglementation de l'étiquetage des aliments sans gluten (Règlement européen 41/2009, appliqué depuis janvier 2012).

Aujourd'hui, nous poursuivons ces actions et développons de nouveaux projets.

Vos contacts

Chef de projet - Ingénieur Alimentation et Santé
Tiphaine DHAUSSY, afdiag.dhaussy@gmail.com

Responsable Presse
Pascale TRAINEAU, afdiag@gmail.com

Secrétariat :
Pascale TRAINEAU, afdiag@gmail.com
Stéphanie HAÏM, afdiag@gmail.com

Notre expertise

Le savoir-faire de l'AFDIAG s'appuie sur une grande connaissance de la maladie cœliaque et des avancées de la Recherche grâce à un Comité médical composé de 44 spécialistes exerçant en C.H.U. dans toute la France (anatomopathologistes, biologistes, chercheur, dermatologues, gastro-entérologues, gastro-pédiatres, interniste, épidémiologiste, rhumatologues) et de trois diététiciennes.

Elle organise :

- ✓ une trentaine de colloques médicaux depuis dix ans,
- ✓ des formations (écoles d'ingénieurs en agroalimentaire, facultés de pharmacie, industriels...), stages d'éducation nutritionnelle, ateliers 'cuisine', animations dans les régions...
- ✓ des événements : Journée mondiale, marches et opérations au profit de la Recherche, campagnes de sensibilisation et d'information (cuisine collective, médecins généralistes)...

et offre un accompagnement ciblé avec :

- ✓ le soutien d'un fort réseau au sein des ministères et des pouvoirs publics,
- ✓ une expertise de l'industrie agroalimentaire,
- ✓ une collaboration avec les associations cœliaques européennes.

Nos ressources

Elles sont essentiellement constituées par les cotisations et les dons, les publicités et les licences des industriels du secteur agroalimentaire.

Sécurité alimentaire

Le logo 'épi barré' de l'AFDIAG

Déposé à l'INPI en 1996, il garantit la sécurité alimentaire des cœliaques. Il ne peut maintenant être utilisé en France qu'avec le logo européen après signature avec l'Association d'un contrat de licence. Ce contrat est actuellement signé avec plus d'une centaine de marques de produits sans gluten. Donc au moins 3 000 références portent le logo, critère de confiance pour les cœliaques.



FR-000-000



Association Française Des Intolérants Au Gluten

15 rue d'Hauteville
75010 PARIS - FRANCE
Tél. +33 (0)1 56 08 08 22
Fax. +33 (0)1 56 08 08 42
afdiag@gmail.com
www.afdiag.fr

Association régie par la Loi de 1901
Siret : 390 283 000 00052 - Code NAF 9499Z - N° TVA Intracommunautaire FR 36 390 283 000 000 52